



Par Allah ! Si Allah le veut, à chaque fois que je ferai un serment et que je trouverai quelque chose de meilleur, j'opterai pour le meilleur et romprai mon serment !

Abû Mûsâ Al-Ash'arî relate que Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Par Allah ! Si Allah le veut, à chaque fois que je ferai un serment et que je trouverai quelque chose de meilleur, j'opterai pour le meilleur et romprai mon serment ! »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Le Prophète (sur lui la paix et le salut) parle de sa personne en disant que s'il jure de faire une chose puis trouve qu'il vaut mieux ne pas la faire, il abandonnera ce qu'il avait juré de faire et expiera son serment. Il s'attachera donc à faire la meilleure des choses, qu'il s'agisse d'honorer son serment ou d'y renoncer.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2961>

